



Belles Grimpes en Belledonne

Assemblée Générale du 29 août 2019

Présents : 26 ; pouvoirs : 15

Bilan moral

Le club compte 163 adhérents, dont 47 au BGSA et 51 enfants en école d'escalade : il y a eu une forte augmentation des adhésions sur l'année 2018-2019 avec une vingtaine de nouveaux adhérents.

Bilan des activités

L'année 2018-2019 a vu une augmentation globale des activités proposées par les adhérents, notamment en ski de rando et VTT. L'escalade, la spéléo, la rando continuent à être actives.

Les sorties organisées par le club ont eu un franc succès, malgré une météo pas toujours au rendez-vous !

- Atelier fartage, conférence « Neige et avalanches », atelier-recherche DVA ont bien préparé la saison de neige.
- Le we ski-raclette au Verneil et une sortie pleine lune ski-raquettes ont chacune réuni une quinzaine de personnes.
- Le we à Saint Nazaire le Désert (Diois), avec huit personnes et une bonne météo : grimpe, rando, VTT, grandes voies, apéro, molki !
- La semaine multi-activités s'est déroulée à Frasserand (Chamonix), moins longue que prévu en raison de la météo, mais avec presque 20 personnes : grandes voies, rando, VTT, apéro...
- La traditionnelle fête de la montagne (Val Pelouse, 30 juin) s'est également très bien passée avec une formule buvette un peu rénovée et toujours des activités de découverte (tyrolienne, chasse au trésor, rando, origami, couture, vol de parapente avec les Tétrás), avec la participation des associations Les Tétrás du Val Gelon, Arvi'cyclo, Belledonne Sports Nature, Arvill'art & patrimoine, ainsi que la Mairie d'Arvillard.

Pour les enfants, plusieurs sorties ont été organisées avec succès et au maximum d'inscrits :

1 stage en falaise de 3 jours à Buis les Baronnies, 2 journées de fin d'année, 1 sortie grande voie pour les ados, 1 journée alpinisme sur glacier dans le Helbronner (le Petit Flambeau) pour 4 ados.

Le bilan des activités est très positif.

Bilan financier

Le bilan financier 2018-2019 (+504€ de bénéfices) est voté à l'unanimité.

On peut noter en recettes : 10 769€ d'adhésions, 773€ de la fête de la montagne, 1330€ de subvention de la Mairie / en dépenses : 11 391€ d'encadrement escalade, 3213€ pour les stages d'escalade, 750€ pour l'ouverture des voies sur le mur, 1961€ pour la fête de la montagne, 834€ d'achat de matériel (DVA, baudriers, dégaines...).

Le budget prévisionnel pour l'année 2019-2020 s'appuie sur le bilan financier 2018-2019.

Il envisage l'ouverture de voies sur le mur, le renouvellement de cordes pour le mur, l'organisation de stages pour les enfants et ados...

Comme les finances du club présentent un bénéfice, la proposition du CA d'augmenter les tarifs d'inscription pour continuer une bonne prise en charge de l'école d'escalade n'est pas retenue. La participation du club aux sorties club (4€/nuit/adhérent) est également maintenue.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Fonctionnement du club

Suite à l'AG du 23 novembre 2018 et à la démission du bureau, le club a opté pour un fonctionnement en mode collégial, par conseil d'administration, pour l'année 2018-2019 à titre transitoire. Ce

fonctionnement est apprécié du conseil d'administration (meilleure répartition des tâches) et des adhérents.

Pour l'année 2019-2020, il n'y a pas de président qui se déclare. Le mode collégial transitoire ne peut être reconduit. Il est donc proposé de changer les statuts du club pour officialiser le fonctionnement de celui-ci en mode collégial (conseil d'administration), sinon le club doit cesser son activité. Il est proposé que le conseil d'administration soit composé de 3 à 10 adhérent(e)s maximum.

Le changement de statuts du club et, par conséquent du règlement intérieur, sont approuvés à l'unanimité.

Le conseil d'administration est donc composé des adhérent(e)s (par ordre alphabétique) :

Anne-Marie Andrieux, Charles Bordier, Marine Boré, Jeanne Bougnol, Hugues Chappellet, Guillaume Damin, Benoît Laisney, Virginie Prieur, Philippe Villié.

Il est fait rappel du fonctionnement des sorties via les listes de diffusion :

- par défaut, les sorties proposées sont autonomes, sous la responsabilité de chacun des participants ;
- une sortie n'est sous la responsabilité du club que si elle mentionne explicitement « SORTIE CLUB » dans l'objet du message ;
- un nouvel adhérent qui souhaite proposer une première sortie CLUB devra au préalable s'adresser au conseil d'administration qui examinera ses compétences.

BGSA

La section ski alpinisme compte 47 adhérents, toujours aussi actifs et dynamiques (trail du Valgelon, Pierra Menta, Echappée belle..., séances d'entraînement 1 fois/semaine pour une montée en autonomie des nouveaux adhérents).

Le BGSA sera ajouté dans la liste de diffusion du club.

Manifestations/projets

La fête de la montagne sera reconduite, mais on cherche des idées pour une autre manifestation, probablement au moment du marché de Noël : buvette ? chasse au trésor ?...

La sortie pleine lune et le we autour de l'ascension seront très probablement renouvelés en 2019-2020 [sauf impossibilité météo !].

Mur d'escalade

Il est fait rappel du fonctionnement du gymnase : une clé par référent, interdiction d'utiliser les sorties de secours.

Après le renouvellement du mur pour la compétition de novembre organisée par le CAF de La Rochette, il sera demandé/proposé des ouvertures de voies à la fois par les BE/guide et par des bénévoles. Le comité de gestion transmettra cette demande : calendrier plus resserré que l'année dernière (au moins ouvertures aux vacances de Noël, de février et de printemps), meilleure homogénéité des voies (des voies plus faciles 5C/6A dans le dévers, des voies plus dures dans la dalle 6A/6B).

Pour les enfants, il y a 1 créneau primaires en moins car 1 BE a arrêté son encadrement. Le créneau est conservé auprès de la Mairie afin d'essayer de trouver un remplaçant ; si nous n'en trouvons pas, le créneau sera rendu à la Mairie. L'organisation de l'école d'escalade est la suivante :

- primaires : 2 créneaux le mercredi après-midi et 1 créneau le vendredi après-midi, soit 28 places maximum ;
- ados : 2 créneaux le vendredi soir, soit 16 places maximum.

L'ordre du jour est épuisé, il n'y a pas de questions diverses.

L'Assemblée générale de Belles grimpes en Belledonne du 29 août 2019 est close.

Compte rendu transmis aux adhérent(e)s le 2 septembre 2019

Pour le conseil d'administration,
Marine Boré Jeanne Bougnol